

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015

Servitude dans les côtes du Château

Monsieur Alain HAURAT a été désigné pour signer un acte sous seing privé formalisant la servitude de passage du sentier dans les côtes du Château pour une durée de 10 ans.

Crédits scolaires pour l'année scolaire 2015/2016

Les montants alloués pour l'année scolaire 2014/2015 ont été reconduits pour l'année scolaire 2015/2016 soit :

CREDITS SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE par enfant et par année scolaire	67 €
CREDITS SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE par enfant et par année scolaire	42 €

Monsieur le Maire a annoncé que compte tenu de l'évolution des effectifs de l'école maternelle, le Directeur académique a décidé le retrait d'un emploi pour la rentrée scolaire 2015.

Subventions pour les associations périscolaires pour l'année scolaire 2015/2016

Dans le contexte financier actuel, le Conseil Municipal a reconduit les montants alloués pour l'année scolaire 2014/2015 pour l'année scolaire 2015/2016 soit :

LES PETITS GOURMETS subvention par trimestre scolaire	5 020 €
ASS DES ACTIVITES SPORTIVES & CULTURELLES subvention par élève (le nombre d'élèves est celui constaté en début d'année scolaire)	58€ / élève
ECOLE DE MUSIQUE DU CAM subvention par trimestre scolaire par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours.	60 €
FOYER BERTHOLLET subvention par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
SKI CLUB DU ROC DE CHERE subvention par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
ECOLE DE VOILE subvention par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
ECOLE DU TENNIS CLUB DE MENTHON subvention par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
CERCLE NAUTIQUE DE TALLOIRES - ECOLE D'AVIRON subvention par enfant domicilié à Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
ECOLE DE RUGBY CLUB THONES ARAVIS subvention par enfant de Menthon de moins de 16 ans au 15/7 de l'année scolaire en cours	26 €
BASKET DE THONES	26 €
CLASSE VERTE AUX GLIERES CE1 CE2	10 €
VOYAGE A PARIS CM1 CM2 1 an sur 2 subvention par enfant	180€

Lancement d'une étude pour l'aménagement des bords du lac entre le Port et le Palace

Afin d'engager la réflexion sur l'aménagement des bords du lac entre le Port et le Palace, le Conseil Municipal a confié au géomètre A2G, la mission de réaliser un relevé topographique complet du secteur concerné.

Travaux intérieurs de l'église

Le Conseil Municipal a également décidé d'engager une étude pour les travaux de réfection intérieure de l'église.

Mission de maîtrise d'œuvre à confier au Cabinet Hydrétudes pour la réalisation de travaux du Nant de la Touvière (Commune d'Alex, Commune de Menthon, CCT)

Plusieurs désordres impactant le hameau du Frenay ont été constatés durant l'année 2012. Ces désordres ont pour origine un réseau pluvial défaillant et un débordement du ruisseau de la Touvière. De fait une copropriété puis une propriété sont traversés par les écoulements débordants occasionnant divers dommages (inondations, ravinements,...). Plus à l'aval, le sous dimensionnement du passage sous la route de Barbanchon a nécessité des travaux d'urgence en janvier 2013 afin de déboucher les différents ouvrages. Après une première phase de diagnostic et d'esquisse d'aménagements, les acteurs concernés (commune d'Alex, commune de Menthon et Communauté de Communes de la Tournette) souhaitent passer en phase opérationnelle pour engager les travaux afin de supprimer les désordres observés.

Le Conseil Municipal a décidé de confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Hydrétudes.

Coût estimatif total de la mission de maîtrise d'œuvre : 14 976€ HT.

La répartition des coûts d'études se fera entre les 3 collectivités sur la base des travaux respectifs supportés par chaque collectivité.

Groupement de commandes pour la réalisation de travaux du Nant de la Touvière (Commune d'Alex, Commune de Menthon, CCT).

Le au Conseil Municipal a accepté de signer une convention de groupement de commandes avec la Commune d'Alex et la CCT pour la réalisation de travaux du Nant de la Touvière.

Coût estimatif des travaux : 120 .000€, Ingénieur d'étude : 640€ par jour, Coût technicien : 400€ par jour. La répartition des coûts des travaux se fera entre les 3 collectivités sur la base des travaux respectifs supportés par chaque collectivité.

Informations au Conseil Municipal :

PLAN CANICULE

Monsieur le Maire indique que sur demande de la Préfecture, le plan canicule a été activé. Les personnes âgées potentiellement vulnérables recensées au niveau de la Mairie ont été contactées. Aucun besoin particulier n'a été formulé par elles.

ELABORATION DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que la deuxième réunion publique aura lieu le 8 juillet 2015 à 19h.